



« VIOLENCE PRIVÉE, VIOLENCE PUBLIQUE, BRISER LE CYCLE »

Depuis plus de 20 ans, la FIQ multiplie ses interventions sur la question de la violence envers les femmes : publication de nombreuses brochures, enquête sur la violence dans les établissements de santé, élaboration d'une politique contre la violence, commémoration du 6 décembre, etc. Au cours de ces années, des progrès ont été faits et le silence a commencé à être brisé.

LE RÉSEAU EN BREF

Les 11 et 12 novembre dernier, le Réseau des femmes s'est réuni à Montréal sous le thème « Violence privée, violence publique, briser le cycle ». Malgré les difficultés que certaines ont éprouvées à obtenir des libérations syndicales dans le contexte de la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1), près d'une centaine de femmes ont participé à cette rencontre du Réseau.

En plus d'assister aux présentations très appréciées des deux conférencières invitées, madame Nathalie Villeneuve du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et madame Alexandra Pierre, coordonnatrice de l'Association des aides familiales du Québec, les participantes ont été informées des travaux du secteur Condition féminine, des activités prévues pour les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, des dernières nouvelles en ce qui a trait à la Marche mondiale des femmes et ont participé à un atelier de création de bannières pour dénoncer la violence. ■

Il y a maintenant une certaine reconnaissance sociale du phénomène de la violence : une politique contre la violence a été adoptée dans un grand nombre d'établissements et certains employeurs ont signé une déclaration les engageant formellement à assurer aux employées un milieu exempt de violence. Toutefois, force est de constater que la violence existe encore et qu'elle continue à être trop souvent banalisée. Chaque jour, la violence blesse, détruit et tue. Comme le rapportait récemment Le Devoir, en matière de violence conjugale seulement, plus de 17 300 infractions ont été enregistrées par les corps policiers, en 2008, au Québec. « De quoi remplir le Centre Bell », comme le titrait d'ailleurs le quotidien.

Étant donné que sont actuellement soulignés les 20 ans du drame de la Polytechnique, le secteur Condition féminine a jugé important

que le Réseau des femmes se penche à nouveau sur la question de la violence. Depuis ce triste événement, le mouvement des femmes a développé une expertise et peaufiné son approche. Ainsi, le secteur travaille actuellement à la mise à jour du cadre de référence pour contrer la violence en milieu de travail « Travailler dans la dignité, Violence - Tolérance Zéro ». Ce cadre de référence, dont la parution est prévue en 2010, abordera aussi le thème du harcèlement psychologique, une forme de violence malheureusement très courante. Celle-ci n'a toutefois pas été officiellement reconnue avant 2004, date à laquelle le harcèlement psychologique a été inclus dans la Loi sur les normes du travail. Le cadre de référence traitera aussi des formes particulières de violence vécues par les femmes racisées, handicapées, âgées ou homosexuelles. ■

« La violence sexiste est peut-être la violation des droits humains la plus répandue et la plus tolérée par la société. Son coût pour les femmes, leurs enfants et communautés représente un important obstacle à la réduction de la pauvreté, à l'égalité des sexes [...] La violence sexiste est infligée dans l'immense majorité des cas par des hommes à des femmes et des filles. Elle reflète et en même temps renforce les inégalités entre hommes et femmes, et compromet la santé, la sécurité et l'autonomie de ses victimes. »

United Nations Population Fund - UNFPA, State of world population 2005, chapitre 7, « La violence sexiste : un prix trop élevé », 2005, site Internet : www.unfpa.org

Nouvelles du secteur Condition féminine

LA CNCPS PREND SON ENVOL

Le 2 novembre dernier, la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) a tenu son assemblée de fondation. La CNCPS a comme mission de dénoncer et d'exiger le retrait de publicités sexistes qui portent atteinte à la dignité des femmes en vue d'éliminer ce type d'images du paysage publicitaire.

Après le succès remporté par la campagne contre les publicités de la compagnie Brown, il a été proposé de mener, cette année, une campagne pour exiger le retrait des publicités sexistes d'American Apparel.

L'adresse courriel de la Coalition est : info@coalition-cncps.org ■



Lors d'un atelier, les participantes du Réseau des femmes, regroupées en huit groupes et faisant preuve de créativité, ont confectionné de petites bannières arborant un message contre la violence faite aux femmes. Ces bannières ont été fièrement exposées, avec celles d'autres femmes provenant des quatre coins du Québec, au moment du déroulement de la chaîne humaine du 6 décembre (voir photo de droite).

LA FFQ A UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

En septembre dernier, lors de l'assemblée générale de l'organisation, Alexa Conradi a été élue présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), succédant ainsi à Michèle Asselin qui en a assumé la présidence pendant 6 ans.

Au cours des 15 dernières années, Alexa a milité activement dans des centres de femmes et au sein de diverses coalitions. Entre autres, elle a travaillé comme coordonnatrice de la Marche mondiale des femmes de 2000. Lors de son élection, elle a livré le message suivant : « En tant que présidente de la FFQ, je compte m'investir avec le mouvement des femmes à faire la démonstration de la pertinence du féminisme encore aujourd'hui. C'est avec une volonté ferme que nous allons faire échec au discours qui laisse croire que l'égalité est atteinte. »
Bienvenue Alexa! ■

12 JOURS D'ACTION POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Pour une deuxième année, à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec, une coalition de groupes de femmes, dont la FIQ est membre, a invité la population à souligner les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes. La rencontre du Réseau a été l'occasion de relancer l'invitation à signer la déclaration « La violence faite aux femmes n'est jamais banale! » qui a été publiée dans Le Devoir et le journal Le Soleil le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes.

Lors d'une conférence de presse tenue le 25 novembre, dix hommes de tout âge et de différents milieux ont exprimé

leur appui à la lutte pour mettre fin à la violence envers les femmes, soulignant l'importance du mouvement féministe « qui est un des mouvements les plus progressistes et les plus nécessaires de notre humanité ».

Les 4, 5 et 6 décembre, des événements commémoratifs étaient organisés à l'occasion d'un colloque pour les 20 ans du drame de la Polytechnique. Régine Laurent, présidente de la FIQ, y a prononcé une conférence dans le cadre d'un panel international sur les violences faites aux travailleuses. Le colloque s'est terminé par la formation d'une chaîne humaine entourant le Parc Émilie-Gamelin, à Montréal. ■



LE COQUELICOT BLANC

À l'occasion du jour du Souvenir, symbolisé par le port du coquelicot rouge, chacune des participantes du Réseau des femmes a reçu un coquelicot blanc, représentant l'engagement pour un monde sans violence où règnerait la paix.

En Angleterre, en novembre 1933, devant la montée des tensions au niveau international, un groupe de femmes, le *Women's Cooperative Guild*, composé de mères, de veuves et d'amoureuses d'hommes tués lors de la Première Guerre mondiale, craignait le déclenchement d'une autre guerre. Elles ont donc décidé d'arborer le coquelicot blanc pour exprimer leur désir de paix. Des centaines de guerres plus tard, le coquelicot blanc permet encore d'afficher la détermination à mettre fin aux conflits armés. ■

VIOLENCE PRIVÉE

S'adressant aux participantes du Réseau des femmes, madame Nathalie Villeneuve, présidente du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, a souligné l'importance de bien identifier les situations de violence et de ne pas les confondre avec des situations de conflit conjugal. Elle a d'ailleurs insisté sur le fait que la crédibilité des intervenantes en dépend grandement.

La violence faite aux femmes est un concept qui englobe l'idée de domination et de contrainte. Les auteurs s'entendent pour dire qu'on parle de violence dans tous les cas où quelqu'un cherche à imposer sa volonté à une autre personne, que ce soit par la force physique, les menaces ou l'humiliation. La violence s'exprime toujours par une relation de pouvoir entre des individus. Jeter un objet contre un mur lorsqu'on est en colère est un geste d'agressivité. S'il s'agit d'un geste isolé et qu'il n'est pas perpétré avec l'intention d'intimider ou de dominer une ou plusieurs autres personnes, ce n'est pas un comportement souhaitable, mais ce n'est pas non plus de la violence.

Dans une situation de violence conjugale, le conjoint cherche à obtenir le pouvoir par la violence. Il veut dominer dans le couple. L'agression est intentionnelle et s'exprime de différentes façons : par la contrainte physique, par le contrôle social, par le dénigrement ou par l'intimidation. Cette violence persiste et un cycle d'agression, de justification et de réconciliation se forme. La violence engendre alors la peur et l'impuissance.

On parle d'une dispute ou d'un conflit conjugal et non de violence conjugale dans les situations suivantes : une agression où les deux parties veulent gagner sur l'autre en argumentant sur le sujet du litige, où l'une ou les deux parties démontrent de l'agressivité sans que l'autre se sente en situation d'impuissance, où les deux personnes restent centrées sur le sujet du litige et où, s'il y a répétition, c'est le sujet qui pose problème et non la dynamique entre les deux parties.

Madame Villeneuve a proposé trois indices qui peuvent aider à décoder une situation et à déterminer s'il s'agit d'une dispute ou de violence conjugale : est-ce que la dispute a lieu au grand jour ? Est-ce que les deux parties semblent sur un pied d'égalité ? Est-ce leur façon habituelle de discuter ?

La présentation PowerPoint de madame Villeneuve, « Violence conjugale ou chicane de couple : pour y voir plus clair ! », est disponible sur le site Internet de la FIQ. ■

VIOLENCE PUBLIQUE



Madame Alexandra Pierre, coordonnatrice de l'Association des aides familiales du Québec (AAFQ), a dressé un portrait troublant de la situation des aides familiales au Québec, tout en ébranlant certains mythes. Sa présentation a troublé plusieurs des participantes du Réseau, estomaquées de savoir que de telles situations pouvaient exister, ici, au Québec.

Les aides familiales sont des professionnelles qui exécutent diverses fonctions dans des maisons privées. Près de 80 % d'entre elles sont des femmes et la même proportion est d'origine immigrante. Contrairement à l'idée généralement répandue, les aides familiales sont scolarisées. En effet, 60 % d'entre elles possèdent un diplôme d'études postsecondaires. Dans bien des cas, elles ont quitté leur pays parce

qu'on leur faisait miroiter la possibilité d'obtenir un bon emploi et qu'alors naissait l'espoir d'échapper à des conditions socioéconomiques difficiles et d'offrir une meilleure vie à leur famille.

Les femmes qui viennent au Québec dans le cadre du Programme d'aides familiaux résidents (PAFR) doivent résider chez leur employeur. Leur permis de travail est alors associé à cet employeur et elles

VIOLENCE PUBLIQUE (SUITE)

n'ont pas accès aux services d'accueil ou d'intégration auxquels ont habituellement droit les immigrantes. Parfois même, lors de l'arrivée de l'aide familiale, l'employeur prend possession de ses papiers. Dans un tel contexte, certains employeurs sont portés à abuser de la situation en imposant des horaires de travail prolongés ou extensibles et des heures supplémentaires souvent non rémunérées.

Par ailleurs, de nombreuses aides familiales subissent différentes formes de violence : harcèlement psychologique, discrimination liée à leur origine ethnique, harcèlement ou agressions de nature sexuelle, etc. Les cas de salaire ou de vacances impayés et de congédiement abusif sont monnaie courante. D'autre part, les agences et les autres intermédiaires jouent un rôle important dans le trafic et la traite des aides familiales migrantes, souvent dans le cadre du PAFR.

Un groupe *ad hoc* sur les aides familiales, composé d'une quinzaine de groupes des milieux communautaires et syndicaux, a été mis sur pied pour revendiquer des normes internationales face à ce phénomène transnational ainsi qu'un travail décent pour les aides familiales, qu'elles soient migrantes ou non. La FIQ participe à ce comité *ad hoc* qui doit d'ailleurs déposer un rapport à l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2010. ■

LES COUPS DE COEUR DU RÉSEAU



À la veille du 20^e anniversaire de la tuerie de la Polytechnique, le choix du comité Condition féminine pour le coup de cœur du Réseau s'est arrêté sur le livre de Mélissa Blais, « J'haïs les féministes! » – Le 6 décembre 1989 et ses suites.

Jeune féministe et doctorante en sociologie à l'UQAM, Mélissa Blais n'avait que 11 ans au moment du drame de la Polytechnique. En rédigeant

cet essai, elle a voulu réfléchir sur les conséquences et les enjeux de cet événement. Elle poursuivait aussi un objectif de prévention et de mémoire, s'apercevant que beaucoup de jeunes ignoraient tout de la tuerie du 6 décembre 1989.

Un aveu : il y a eu une légère tricherie pour le choix de ce coup de cœur. En effet, le livre ne sortant en librairie qu'à la fin novembre, aucune des membres du comité ne l'avait lu au moment de la rencontre du Réseau des femmes. Toutefois, cela n'a pas empêché Nathalie Wallman et Annie Pinard d'en faire leur coup de cœur.

Voici un extrait du livre :

« Depuis le 6 décembre 1989, ce qui met la documentariste Maureen Bardley en colère, ce n'est pas le souvenir du massacre de quatorze femmes, mais le déni de la colère des féministes et le ressac antiféministe. Alors que depuis plus de 20 ans, des féministes se mobilisent et continuent de sensibiliser la population par rapport aux violences faites aux femmes, dénonçant le fait qu'il s'agit d'une prise de pouvoir généralement exercée par un ou des hommes sur une ou des femmes, des antiféministes de tout acabit cherchent à leur mettre des bâtons dans les roues et à renforcer les stéréotypes à leur endroit. » ■

Calendrier des activités de la Marche mondiale des femmes (MMF) 2010

Janvier 2010 : Envoi du matériel concernant les revendications portées par les femmes du Québec à toutes les équipes locales et responsables de la condition féminine

8 mars 2010 : Lancement la MMF dans tous les pays du monde

Du 8 mars au 17 octobre 2010 : Marches dans tous les pays du monde

7 mars 2010 : Lancement national de la MMF à Montréal avec un geste symbolique (à venir)

Du 12 au 17 octobre 2010 : MMF au Québec

- 12 octobre : Marches locales (dans des villes ou des villages)
- 13 et 14 octobre : Marches et rassemblements régionaux
- 14 et 15 octobre : Marches interrégionales (ex. des groupes de différentes régions pourraient se rejoindre en un contingent qui se dirigerait vers Rimouski)
- 17 octobre : Grand rassemblement à Rimouski (activités organisées de 11 h à 15 h)

Dans chaque région, la coordination des actions se fera par le biais des tables de concertation des groupes de femmes et la liste de ces tables sera disponible sur la page Internet du secteur Condition féminine de la FIQ.



Pour vous abonner à la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqante.qc.ca

